

PLAN D'ACTION TRIENNAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2024

CONTEXTE

Le nouveau Conseil d'administration présente son plan d'action triennal. Quatre objectifs principaux ont été ciblés et des moyens sont mis de l'avant pour les atteindre. Ce plan sera appliqué tout en ayant en trame de fond la nouvelle *Entente nationale*. Nous aurons la responsabilité de voir à ce que son application soit respectée. Nous surveillerons ainsi attentivement la nouvelle composition de la tâche en 2022-2023, qui a été allégée, et veillerons à ce que notre autonomie professionnelle soit respectée, par exemple en laissant les profs s'impliquer dans la détermination de leur horaire.

Pour informer les membres adéquatement de tous les changements, nous mettrons bien sûr nos fiches syndicales à jour et offrirons des formations sur différents sujets. Le rôle du Comité participatif des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) sera essentiel dans l'application de ces nouveaux éléments de la convention collective :

- surveillances au primaire ;
- allocation pour les profs spécialistes du préscolaire et du primaire ;
- choix des mentors à recommander ;
- nouveaux budgets ;
- temps pour les différentes activités professionnelles dans la tâche (2022-2023).

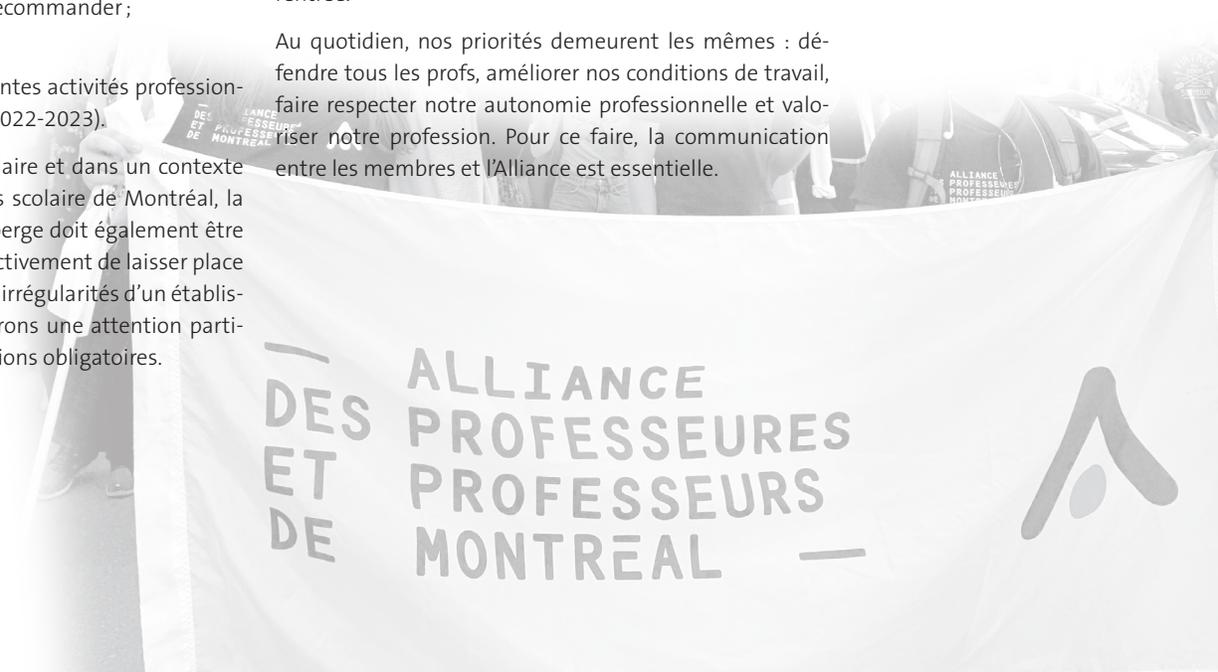
En l'absence de démocratie scolaire et dans un contexte de tutelle du Centre de services scolaire de Montréal, la mise en place de la réforme Roberge doit également être prise en compte. Elle risque effectivement de laisser place à la subsidiarité et entraîner des irrégularités d'un établissement à l'autre. Nous accorderons une attention particulière aux 30 heures de formations obligatoires.

Le contexte particulier de la pandémie dans lequel nous évoluons entraîne également des changements dans nos pratiques et il sera omniprésent et incontournable dans notre vie syndicale au cours des prochains mois. Nous continuerons de poser les bonnes questions à nos employeurs et de voir à ce que la santé et la sécurité des profs soient assurées. Nous contribuerons, autant que faire se peut, à maintenir les élèves dans les établissements et à veiller à ce que la tâche des profs ne soit pas plus alourdie. Nous suivrons de près le dossier sur la qualité de l'air, l'achat des détecteurs de CO₂, et demanderons que des correctifs soient apportés dans les milieux où la qualité de l'air n'est pas adéquate.

Lorsque la pandémie s'essoufflera, nous demanderons à nos employeurs de continuer à pouvoir utiliser les outils technologiques mis à notre disposition, à pouvoir continuer à travailler à distance, lorsque c'est possible, et d'avoir aussi droit à la déconnexion.

Par ailleurs, nous travaillerons de concert avec nos employeurs pour trouver des solutions à la pénurie enseignante, qui est toujours un enjeu, particulièrement à la rentrée.

Au quotidien, nos priorités demeurent les mêmes : défendre tous les profs, améliorer nos conditions de travail, faire respecter notre autonomie professionnelle et valoriser notre profession. Pour ce faire, la communication entre les membres et l'Alliance est essentielle.



QUATRE OBJECTIFS

Voici nos quatre grands objectifs et les moyens que nous comptons mettre de l'avant pour les atteindre.

1. Rejoindre et rallier les membres

a) En développant un sentiment d'appartenance à l'Alliance

- Organiser des activités sociales et des événements pour encourager le réseautage entre enseignants.
- Solliciter la participation de nouveaux membres dans les divers comités et diverses délégations.

b) En poursuivant la communication entre l'Alliance et ses membres et en explorant divers médiums

- Informer les membres de leurs droits et des enjeux actuels dans nos divers médias (BIS, Facebook, infolettre, site de l'Alliance).
- Promouvoir le site de l'Alliance comme outil de référence et de communication, le rendre plus convivial et faciliter l'accès aux informations et aux documents.
- Visiter les établissements pour répondre aux besoins des équipes et pour les accompagner dans leur vie syndicale.
- Travailler à vulgariser nos différentes communications afin qu'elles soient accessibles non seulement à nos délégués, mais aussi aux membres en général.
- Publiciser davantage les décisions prises dans les instances de la FAE et le travail fait dans les différents comités.

c) En rendant les événements et assemblées plus accessibles

- Faire une grande réflexion sur le mode des assemblées (virtuelles, en personne, lieu, etc.) en tenant compte de nos expériences en pandémie et des besoins des membres.
- Peaufiner les règles d'assemblées et vulgariser les documents qui les expliquent, de sorte qu'ils soient plus accessibles.
- Continuer de s'adapter pour améliorer le déroulement et l'efficacité de nos assemblées tout en respectant nos règles et nos statuts.
- Travailler à maintenir un climat sain dans nos instances.

2. Soutenir nos membres au quotidien

a) En facilitant le travail des personnes déléguées

- Communiquer régulièrement avec elles.
- Organiser un parrainage volontaire entre anciennes et nouvelles personnes déléguées.
- Accompagner les nouveaux délégués dans leur tâche.
- Valoriser le travail des délégués.

b) En favorisant la formation et le bon fonctionnement des équipes syndicales

- Aider à la formation des équipes syndicales.
- Offrir régulièrement du soutien (tâche, CPEPE, CLP, EHDAA).
- Créer des outils audiovisuels de formation pour les membres.
- Développer des outils pour guider les comités syndicaux (équipe syndicale, CPEPE, CLP, Conseil d'établissement et le Comité-école EREHDAA).

c) En accompagnant et en outillant les membres pour qu'ils développent leurs réflexes syndicaux et leur autonomie quant à la protection de leurs droits et de leurs conditions de travail

- Offrir des formations pour l'appropriation des nouveaux éléments de la convention.
- Faciliter la prise de contact, le bon aiguillage et la communication entre les membres et l'Alliance.
- Diversifier les formations syndicales en tenant compte des besoins exprimés par les membres et les différents secteurs.

3. Défendre nos conditions de travail au quotidien

a) En travaillant de concert avec nos partenaires

- Nous réunir et nous concerter lors de rencontres intersyndicales du CSSDM.
- Communiquer avec les syndicats affiliés.
- Participer aux rencontres du CIMM.
- Maintenir nos relations avec le mouvement *Je protège mon école publique* et le comité de parents.

b) En sensibilisant la population aux enjeux de la profession, particulièrement dans le contexte montréalais

- Développer un plan de communication dans les médias.
- Dénoncer les problèmes en éducation, notamment ceux liés à la réforme Roberge, aux conditions de travail des profs et à la pénurie enseignante.
- Rester près de nos membres et être empathiques pour cibler les enjeux vécus par les profs des écoles et centres de Montréal.
- Maintenir une présence médiatique pour mettre en lumière les éléments des grands enjeux qui sont propres à notre réalité montréalaise.

c) En poursuivant les démarches auprès de l'employeur

- Travailler en comité de relations de travail (CRT).
- Assurer le respect de la nouvelle convention.
- Sensibiliser l'employeur aux conséquences des conditions de travail des profs sur la pénurie.
- Mettre de l'avant les solutions des membres pour améliorer leurs conditions de travail.

4. Nous concentrer sur les principaux enjeux de chacun des secteurs, champs et dossiers

- **Précolaire** : nouveau programme cycle.
- **Primaire** : services adéquats et suffisants dans les écoles.
- **Secondaire** : promotion automatique au 2^e cycle, déboulage des cycles et alourdissement de la tâche en regard des nouvelles technologies.
- **Spécialistes** : manque de locaux et tâches réparties dans plusieurs bâtiments.
- **EDA** : révision de l'offre de services, réforme, formations syndicales spécifiques à ce secteur, accompagnement des nouvelles équipes syndicales et formation à distance.
- **FP** : équilibre des tâches, formation à distance, révision de l'offre de service et accompagnement des nouvelles équipes syndicales.
- **Accueil** : organisation des services pour les classes d'accueil et pour les élèves intégrés dans les classes ordinaires.
- **EREHDAA** : services aux élèves et soutien aux enseignantes et enseignants malgré la pénurie.
- **CAF** : développement d'une équipe syndicale, santé et sécurité au travail (prévention des incidents violents).
- **École Peter Hall** : négociation d'une nouvelle convention collective, SST (prévention des incidents violents).
- **Membres à statut précaire de la FGJ** : communication avec les membres de ce secteur, informations spécifiques à leurs enjeux.
- **Santé et sécurité au travail** : tests de CO₂ et qualité de l'air, pandémie et mesures sanitaires, santé mentale ainsi que prévention de la violence.
- **LGBTQ+** : guide de mesures pour les personnes trans, réseautage parmi les membres et avec les acteurs de la communauté LGBTQ+.
- **Comité de la réalité des personnes autochtones et racisées** : intégration des personnes autochtones et racisées à l'intérieur des structures syndicales et réflexion sur le racisme systémique.
- **Comité féministe** : prise de parole et implication syndicale des femmes à l'Alliance, participation aux actions montréalaises féministes.
- **Comité de l'encadrement des stagiaires** : formation et allocation des enseignantes et enseignants.
- **Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et des enseignants** : 30 heures de formations obligatoires.
- **Insertion professionnelle** : mise en place des nouveaux éléments de la convention.

GRANDS ÉVÉNEMENTS DU TRIENNAT

- Colloque de l'Alliance 2022
- Congrès de la FAE 2022
- Négociation nationale 2023
- Colloque de l'Alliance 2024

Les membres du Conseil d'administration 2021-2024



Patrick Trottier,
1^{er} vice-président



Catherine Beauvais-St-Pierre,
présidente



Martin Leclerc,
secrétaire-trésorier



Line Lamontagne
2^e vice-présidente



Élyse Bourbeau,
3^e vice-présidente



Marie Contant,
4^e vice-présidente



Daniel Chartrand,
5^e vice-président



Sue Bradley,
6^e vice-présidente